

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
	07.01.2015			DEF	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Commission Accueil des enfants		Lié à: ad 14.026
Titre: Amendement au projet de loi portant modification de la loi sur l'accueil des enfants (LAE)		
Contenu: Article 9, alinéa 2 (nouveau) <u>Supprimer.</u>		
Motivation (facultatif):		

